Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 035-213500549-20260307-2026_21-DE

COMMUNE DE CHANTELOUP
35150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2026
****

L'an deux mil vingt-six, le sept mars, à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 16
M. Vincent MINIER : Maire
Mme GOUR Christèle, M. LAURENT Yann, Mme JAUNY Manuela : Adjoints
Mme CHATELLAIN Marie-Anne, M SIMONNEAUX Joseph, Mme ARHAN Patricia, M. BOVI Hervé, Mme HARDY-VIGNON Laurence, M. LEFAIX André, Mme CADET Héléna, M. PRUNAULT Michel, Mme TRICOIRE Isabelle, M. GAREL Roger, Mme LE MINTER Laetitia, M. LEBRETON Gervais : conseillers municipaux

Absents excusés : 3 (dont 2 pouvoirs)
M. JAFFRO Gérald (donne pouvoir à Mme GOUR Christèle), M. TARDIF Christophe (donne pouvoir à Mme ARHAN Patricia), Mme BUREL Nathalie.

Nombre de votants : 19 Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 03/03/2026

Mme ARHAN Patricia prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Assistait en outre à la séance :
Mme LUCAS Véronique, Secrétaire Générale de Mairie de la Commune de Chanteloup.

****

2026-21 :
Maison Rue de Bellevue

Vu la délibération n°2025-64 en date du 15 novembre 2025 actant une étude « commerce de proximité » auprès de la CCI ;
Vu la délibération n°2025-65 en date du 15 novembre 2025 actant une étude « capacitaire » auprès des Vallons de Vilaine ;
Vu la délibération n°2026-13 en date du 7 février 2026 actant le report de la décision à un conseil ultérieur ;

Considérant la réflexion menée avec l'aide de l'EPF (Etablissement Pubic Foncier) ;
Considérant les résultats de l'étude « commerce de proximité » ;
Considérant la présentation des coûts définitifs de cette opération ;
Considérant l'engagement à prendre pour les douze années à venir et la charge financière qui incomberait à des élus qui ne peuvent pas prendre part au vote aujourd'hui ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix DEFAVORABLE et 5 ABSTENTIONS :
-RENONCE au projet d'acquisition et de réhabilitation de la Maison Rue de Bellevue tel que présenté et porté par l'EPF.

****

Pour extrait conforme,
"Affaire inscrite à l'ordre du jour"
Le Maire, Vincent MINIER

Le Maire
Vincent MINIER